

# Bulletin municipal ST-ANGEL



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :  
<http://www.saint-angel.fr>

Hiver  
2013-2014

## Le mot du maire :

L'année 2013 va s'achever ainsi que, bientôt, le mandat que vous m'avez confié.

Durant ces six années, l'équipe municipale s'est investie dans la gestion de la commune avec passion, enthousiasme et rigueur, tout en étant à votre écoute.

Les dossiers importants pour lesquels nous nous étions engagés se sont concrétisés ou sont en cours de réalisation : travaux d'assainissement, station d'épuration, aménagement du bourg, travaux dans les bâtiments communaux (école, salle polyvalente)...

D'autres projets sont à l'étude ou sont prêts à se mettre en place. Je vous laisse les découvrir dans ce journal. Nous avons le souci d'améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi d'accueillir de nouveaux arrivants, de nouvelles entreprises sur notre commune. Ainsi le nombre de saint-angélois est en hausse constante depuis quelques années et les classes de notre école sont bien remplies. Mais ce développement se fait de façon raisonnée, encadré par un plan local d'urbanisme que nous avons mis en place.

La vie dans notre commune serait bien triste sans ses manifestations festives, culturelles ou sportives qui permettent de se rencontrer ou de se retrouver. Je tiens vraiment à saluer toutes celles et ceux qui donnent de leur temps dans les associations qui favorisent le dynamisme de notre commune.

Dans l'esprit de dévouement et de service public, le centre de secours de Saint-Angel et ses pompiers bénévoles sont un exemple. Cette équipe a toujours besoin de volontaires pour renforcer son effectif.

Je souhaite à chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente sincèrement tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2014.

J'espère de tout cœur que la solidarité et la bonne entente resteront bien présentes dans notre village.

Je profite de ce mot pour vous inviter à partager un moment de convivialité vendredi 10 janvier à 18 h00 à la mairie.

**Joël PRADEL**

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
8h30 à 12h et 14h à 17h 30

Mercredi 8h 30 à 12h 30

Samedi 9h à 12h

tél : 05 55 96 18 09

E-mail: [stangel.mairie@orange.fr](mailto:stangel.mairie@orange.fr)

**Image virtuelle de la rue Neuve après travaux**



**Evaluation du transfert de charges et attribution de compensation par la Communauté de Communes :** Le produit des impôts de l'ex « taxe professionnelle » est perçue par la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une compensation équivalente a été votée : L'attribution de compensation annuelle versée par la Communauté de communes Ussel-Meymac Haute-Corrèze à la commune de Saint-Angel est de 234 425 euros.

**Charte locale de développement de l'éolien en Haute-Corrèze :** Le conseil municipal de St Angel s'est abstenu sur le projet éolien intercommunal au vu du manque d'unité dans les décisions communautaires

**Adoption du nouveau contrat d'affermage pour l'eau potable :** Après consultation des appels d'offres, le conseil municipal a validé la décision de confier à nouveau l'affermage du service d'eau potable à la société VEOLIA EAU pour 5 ans et trois mois. (jusqu'au 31 décembre 2018).

**Renégociation anticipée des contrats de prêt du Fonds Forestier National concernant les forêts de Cussac, Beaune, Bouchaud, Murat, le Bourg :** L'Etat propose aux communes le remboursement par anticipation de leurs créances Fonds Forestier National. St Angel a plusieurs contrats en cours sur les sections de Beaune, du Bouchaud, de Cussac, de Murat, du Bourg. Il est proposé de rembourser de façon anticipée 67 722 € pour tous les contrats au lieu de 186 446€. Le conseil accepte cette proposition et opte pour un remboursement sur trois années.

**Coupes de bois pour l'exercice 2014 sur la forêt sectionale de Beaune :** Une coupe d'éclaircies aura lieu sur deux parcelles forestières de la forêt sectionale de Beaune (n° 24 et 25). L'ONF en assurera la vente par appel d'offres.

**Adhésion au réseau intercommunal de lecture publique :** Le conseil a voté l'adhésion de St Angel au réseau de lecture publique. Il permet aux saint-angélois adhérents de la médiathèque d'emprunter, de commander ou de rendre des livres en se rendant à la mairie. Un dépôt régulier de livres et de CD est organisé par la médiathèque. Les assistantes maternelles peuvent bénéficier d'un dépôt à domicile ainsi que les personnes non mobiles. L'école bénéficie également de ce nouveau service. Renseignements en mairie.



Inauguration du relais lecture

**Restauration d'objet non protégé au titre des Monuments Historiques :** Une aide départementale à hauteur de 72 % a été demandée pour la restauration d'une

armoire en chêne installée dans le potager de l'église.

**Charte de Valorisation du Patrimoine :** La commune a signé une Charte départementale de Valorisation du Patrimoine pour quatre années et s'engage donc à entretenir et valoriser son patrimoine.

**Association Nationale des Anciens combattants et Amis de la Résistance (ANACR) :** La commune a décidé d'attribuer 150€ de subvention exceptionnelle à l'ANACR pour l'organisation de son Congrès National 2014 en Corrèze.

**Modification du temps de travail de deux employées de l'école :** Le temps de travail de Mmes AURIEL et CONTENSOUZAS ayant augmenté suite à une nouvelle organisation de leurs tâches approuvée par le conseil, leur temps de travail est annualisé à 30h par semaine. Par conséquent, elles accèdent au régime de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

**Frais de scolarité des élèves résidant sur une commune extérieure à St Angel :** La Mairie d'Ussel facture désormais à la commune la prise en charge des enfants domiciliés à St Angel et fréquentant les écoles maternelles et primaires d'Ussel. Pour l'année 2012-2013, 11 enfants sont concernés (2 en maternelle et 8 en primaire). La prise en charge par élève s'élève à 1211,04 € par élève en maternelle et 1124,95 € par élève en élémentaire.

La commune facturera à ce même tarif la scolarisation à St Angel des enfants résidant sur une commune extérieure.



**Signature d'une convention pour la ludothèque (prêt de jeux à l'école) :** Une convention va être signée avec la ludothèque des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) afin que des jeux puissent être empruntés et mis à disposition des enfants pendant les temps périscolaires. Une aide de l'Etat sera versée à la commune.

**Cadeaux de Noël pour les enfants scolarisés :** La commune accorde une subvention de 912 € cette année.

**Achat d'une parcelle de terrain située rue de La Gouttade (AP 145) :** Suite aux travaux du PAB, il a été opportun d'acquérir la parcelle AP145 pour un montant de 10 000 euros. Le conseil a approuvé l'acquisition de cette parcelle qui comporte un garage. Les membres du conseil évoquent la possibilité d'optimiser l'accès à l'école (places de stationnement)

**Travaux de réfection du Pont de Longerine sur la Triouzoune, en limite des communes de Meymac et St Angel :** Le coût de cette opération est de 4 295,00€ HT. La commune de St Angel participera à hauteur de 50% du montant HT des travaux et obtiendra le montant de la subvention demandée au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, au prorata de sa participation.

**Projet voirie 2014 :** Le calendrier départemental impose de déposer les demandes de subvention pour la voirie en début d'année. Le projet retenu est la route de Cussac.

**Equipement sportif :** Deux abris de touche seront achetés pour équiper le stade. Le montant prévisionnel est de 2048, 49€ HT.

**Travaux de restauration en vue de la réalisation d'un gîte communal :** Les lots plâtrerie, isolation, électricité, plomberie, peinture feront l'objet d'un appel d'offres en début d'année 2014.

**Travaux église :** Les travaux suivants sont programmés :

Reprise de l'ensemble de la façade orientale pour assurer l'étanchéité et la stabilité, suivi des couvertures adjacentes et canalisation des eaux de pluie, suppression de toutes les descentes en PVC, mise en place de gouttières pour protéger le cimetière, reprise des têtes de contreforts endommagées, mise en place d'un système de surveillance des fissures dans l'oculus, réfection du mur de terrasse effondré

Le montant prévisionnel de l'opération est de 210 000 euros HT avec un subventionnement de l'Etat (50%), du Département (20%), de la Région (10%).

**Participation financière à l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse de la Haute-Corrèze :** Un montant de 1200 € sera versé à l'école de musique pour l'année 2013.

**Location de la salle des associations :** Le conseil municipal décide de ne plus louer la salle des associations au vu de sa situation géographique qui présente nuisances sonores et danger (proximité route).

### Point sur le PAB (Plan d'aménagement du bourg)

**Au Pont Grangé :** La mise en conformité de l'assainissement, l'enfouissement des réseaux et le réaménagement de surface (voirie, trottoirs, éclairage public) ont été réalisés.

**Rue Neuve, rue de la Gouttade et rue du Barry :** Les travaux sur l'assainissement sont terminés. Tous les riverains sont raccordés au réseau en séparatif. Les travaux sur les réseaux secs (électricité et téléphone) sont en cours de réalisation (enfouissement).

En début d'année, les bordures et les trottoirs seront posés puis l'aménagement de surface sera réalisé. L'éclairage public sera refait, les lignes aériennes effacées, du mobilier urbain et des végétaux seront installés. Le chantier de cette tranche du PAB devrait être terminé dans le courant avril. La dépose des lignes sera réalisée en dernier.

Trois tranches de travaux sont encore à réaliser rue du Fort, quartier de la Poste et route de Meymac. Les études pour le plan d'aménagement du bourg sont consultables en mairie.



## Point sur les travaux



**Ecole** : Ont été réalisés l'isolation phonique de la cantine, la réfection d'une classe (peinture, rangements), la pose d'un tableau Interactif (TBI), le changement d'une porte, la création d'un accès au terrain de basket, la construction de supports carrés en bois pour faire du jardinage.



**Salle polyvalente** : Le ravalement extérieur prévu a été réalisé. Cela a concerné les murs, les avant-toits, les menuiseries.



**Gite** : Réalisé : Créations d'ouvertures, pose de linteaux, ouverture d'une porte d'accès à l'arrière, réfection du dallage de la cheminée, réalisation d'une dalle au sol, pose d'un compteur, pose des menuiseries, choix d'une couleur et d'une technique de joints.



**Voirie** : Les routes de La Gane et d'Ouzoulias ont été refaites.

**Piste** : Une piste a été créée aux Amonts pour accéder à la forêt communale.

être changée.

**La Gane**: Le drainage des fossés sera réalisé sur la route de la Gane.

**Mur cimetière** : Le mur du cimetière où sont déposées les fleurs fanées qui était construit en parpaings est en cours de réfection (en pierres). C'est l'entreprise VIDOVIC qui assure ce chantier.



## Agenda des manifestations à venir

### Vendredi 10 janvier 2014 à 18h : vœux du maire (salle de la mairie)

Vendredi 10 janvier à 21h : humour à la Chéridoine « l'albertmondialiste » Albert Meslay

Samedi 18 janvier à 14h salle polyvalente. Club de cuisine Combressol anim

Samedi 25 janvier à 21h : Théâtre à la Chéridoine La Courtine 1917 La Rebelle (05 55 72 55 84)

Dimanche 26 janvier à 14h : loto du RPI salle polyvalente. Parents d'élèves.

Samedi 8 février : Concours de belote des pompiers

Vendredi 14 février à 21h : Café-concert « En v'la une drôle d'affaire » La Chéridoine

Samedi 8 mars 12h: repas de la chasse.

Vendredi 14 mars, 21H : théâtre « Hélène et Félix » La Chéridoine

Samedi 15 mars : Salle polyvalente soirée dansante « soupe » Combressol anim

Vendredi 28 mars à 21h: Théâtre à La Chéridoine « Cahin Caha »

Vendredi 4 avril, 21h : piano à la Chéridoine « Espagne chimérique »

Samedi 5 avril à 14h : Salle polyvalente. Club de cuisine. Combressol anim

Vendredi 18 avril à 21h : Blues à La Chéridoine « Terry Armonica bean »

Du 4 au 14 juin : représentations publiques des ateliers théâtre. La Chéridoine.

## Le Pays Art et Histoire



Durant tout l'été, le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour a proposé une visite guidée de Saint-Angel organisée dans le cadre de la première saison estivale du PAH. Tous les mardis matins, les guides invitaient les visiteurs à découvrir l'histoire mouvementée et les richesses architecturales du bourg et du prieuré.

Deux visites exceptionnelles ont également été organisées, l'une entre chien et loup le 30 août, la seconde durant le week-end des Journées européennes du patrimoine.

Plus de 110 visiteurs ont d'ores et déjà pu découvrir et apprécier ce site majeur de la Haute Corrèze au travers des visites du Pays Art et Histoire. De nombreuses autres, à destinations des adultes comme du jeune public, sont encore à venir.

**Aurélié BONVALET, Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine au Pays d'Art et d'Histoire.**

## L'école

**L'équipe enseignante** : Mr MAZURIER, directeur et Mmes TRIBOUILLOIS et MORISSE.

**Les agents communales** : Mmes AURIEL, CONTENSOUZAS, MILLET et TUAILLON.

**L'Employé de Vie Scolaire** : Mr PANTANELLA

**Les parents élus titulaires** : Mmes PELLEGRIN et MADANI-ROCHE. Mr MONLOUIS

**Les parents élus suppléants** : Mmes SAMPAÏO , VIALLE , KOBYLARZ

**Nombre d'élèves à Saint-Angel** : 28 en maternelle, 20 en grande section et CP et 23 en CP-CE1.

**Projet principal** : départ en classe de mer à la Martière sur l'île d'Oléron pour un séjour de huit jours. Elèves concernés : Grande section, CP, CE1.

## Pour contacter les associations

**Les Liserons** : Des jeudis conviviaux salle de la mairie Contact Mme TRUANT 05 55 96 10 47

**Carrefour des arts et du patrimoine**: Un club photo, des animations autour du patrimoine Contact Marie-Line FARGES 06 72 26 76 68 ou Daniel ALBERI

**Comité d'animation saint angélois** : Une année 2013 bien remplie avec les succès des fêtes de la moisson et de la Saint-Gaudence. Réunions ouvertes à tous. Contact 06 04 42 09 66 Bruno GUIDON

**Club de gym** : Contact : Deux activités (gym et step) contact Valérie MOULINOUX 05.55.72.16.03

**Ecole mixte de foot**: Une soixantaine d'enfants de St Angel et Meymac s'initient au football. Renseignements José RIBEIRO 06 73 39 90 04.

**Club de football**: L'équipe première joue en deuxième division. Elle est 4<sup>ème</sup>. L'équipe réserve joue en troisième division. Elle est 10<sup>ème</sup> Contact Claude BIGOT 06 73 73 99 06

**Les vieilles calandres** : Expositions de voitures anciennes Contact Mr COIFFARD 05 55 72 25 54

**4X4 Nature** : Regroupements et balades dans la campagne Contact Jean-Michel CUSSAC

**Amicale des pompiers** : Organisation de manifestations, et distribution des calendriers Contact Jean-Claude PLAZA

**Association sportive et culturelle du RPI (parents d'élèves)** : Informations Mme DEMATHIEU 05-55-94-41-58 Site : <http://representants.rpi19.over-blog.com>.

**Chevaliers de Ventadour** : Organisent la fête médiévale à St Angel Contact Yvan CORLAY

**ASL (Amicale Sport et Loisirs)** : 600 repas ont été servis lors du week-end des fruits de mer. Contact Jacqueline BEZAUD

**Société de chasse de St Angel** : Contact Mr Pierre CONTENSOUZAS

**La Chélidoine** : spectacles, ateliers théâtre adultes et enfants. Sylvie PEYRONNET et Claude MONTAGNE 05 55 72 55 84 [theatre@lachelidoine.fr](mailto:theatre@lachelidoine.fr) [www.lachelidoine.fr](http://www.lachelidoine.fr)

## Etat civil

### Naissances :

Juliette, Jeanne ESBELIN, le 20/10/2013

Illyes KERDAOUI, le 01/11/2013

Bella QUINET, le 12/11/2013

Maëline, Marie BREUIL MORIN

### Mariages :

Eric BRAUD et Fabienne VEYSSET, le 19/10/2013

### Décès :

LANGENFELD Raymond, le 14/07/2013

DUVEAU Alain, le 13/10/2013

**Lors de la Sainte Barbe des décorations et promotions ont été décernées** : Le lieutenant Jean-Marc BOULADOUX et l'adjudant chef Jean-Pierre TRUANT ont reçu la médaille d'or pour trente ans de service, le caporal-chef Laurent CONTENSOUZAS a reçu une médaille d'argent pour vingt ans de service. Cyril BARON, Eric PENAUD, Laurent CONTENSOUZAS ont été promus au grade de sergent-chef. Claude BIGOT a été promu sergent. Yannick MEUNIER et Mathieu SAUGERAS ont été promus caporal-chef. Christophe PORTE a été promu caporal. Amélie MOREL a été promue 1<sup>ère</sup> classe.



